

# Les Infos de Base

Mercredi 4 juillet 2012  
volume 15, numéro 27  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 27 du 4 juillet 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 15, 17 et entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 27 du 4 juillet 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 26 du 30 juin 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 19 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 26B du 29 juin 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 25 du 23 juin 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 14 du 4 juillet 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 8 et entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 14 du 4 juillet 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 juin 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 juin 2012 et contient maintenant 8 785 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement d'application de la Loi sur l'enseignement privé, [R.R.Q., c. E-9.1, r. 1], a. 7.

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*Droits exigibles en vertu de la Loi sur l'enseignement privé pour l'année 2012*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 841.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. **1999, ch. 33**, aa. 272-275, 280, 280.1, 280.2, 280.3-280.5, 281.1, 282, 283, 286.1, 296, 297.

*Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*, L.C. 2009, ch. 14, aa. 72-80, 87, 88.

*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. **2001, ch. 27**, aa. 3, 30, 94.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, aa. 205-207.

*Loi sur les espèces en péril*, L.C. **2002, ch. 29**, ann. 1.

*Décret modifiant l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril*, DORS/2012-133 du 20-06-12, (2012) 146 *Gaz. Can.* II, 1515, aa. 1-42.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur l'aéronautique*, L.R.C. 1985, ch. **A-2**.

*Règlement de l'aviation canadien*, DORS/96-433, aa. 101.01, 602.31, intertitre précédant l'article 605.37, 605.37, 605.42, 703.71, 704.71, 705.84, ann. II.

*Règlement modifiant le Règlement de l'aviation canadien (Parties I, VI et VII)*, DORS/2012-136 du 20-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1593, aa. 1-13.

*Loi sur les offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

*Ordonnance sur la redevance à payer par les transformateurs pour la commercialisation des dindons du Canada*, DORS/98-245, abrogée.

*Ordonnance abrogeant l'Ordonnance sur la redevance à payer par les transformateurs pour la commercialisation des dindons du Canada*, DORS/2012-127 du 18-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1451, a. 1.

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**.

*Décret de remise visant les investisseurs des fonds Norbourg et Évolution*, TR/2012-43 du 04-07-12, (2012) 146 *Gaz. Can.* II, 1615, nouveau.

*Loi sur les grains du Canada*, L.R.C. 1985, ch. **G-10**.

*Règlement sur les grains du Canada*, C.R.C., ch. 889, ann. 3.

*Règlement modifiant le Règlement sur les grains du Canada*, DORS/2012-137 du 21-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1607, a. 3.

*Loi sur les Indiens*, L.R.C. 1985, ch. **I-5**.

*Décret constituant la bande appelée Première Nation Qalipu Mi'kmaq*, DORS/2011-180, annexe.

*Décret modifiant le Décret constituant la bande appelée Première Nation Qalipu Mi'kmaq*, DORS/2012-130 du 20-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1486, a. 1.

*Loi sur la Monnaie royale canadienne*, L.R.C. 1985, ch. **R-9**.

*Décret autorisant l'émission de pièces de monnaie de circulation de deux dollars, de un dollar et de vingt-cinq cents, précisant leurs caractéristiques et fixant leur dessin*, DORS/2012-126 du 15-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1445, nouveau.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996, ch. 23**.

*Règlement sur l'assurance-emploi*, DORS/96-332, aa. 77.93, 77.95, ann. I.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance-emploi*, DORS/2012-128 du 20-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1453, aa. 1, 2.

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. **1999, ch. 33**.

*Règlement sur le soufre dans le carburant diesel*, DORS/2002-254, aa. 1-6, ann. 1, 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur le soufre dans le carburant diesel*, DORS/2012-135 du

20-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1569, aa. 1-3, 5, 6.

*Règlement sur les dispositions réglementaires désignées aux fins de contrôle d'application — Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*,

DORS/2012-134 du 20-06-12, (2012) 144 *Gaz. Can.* II, 1563, nouveau.

*Loi sur les espèces en péril*, L.C. **2002, ch. 29**.

*Décret concernant la Liste des espèces en péril (décisions de ne pas inscrire certaines espèces)*, TR/2012-45 du 04-07-12, (2012) 146 *Gaz. Can.* II, 1619, nouveau.

*Décret accusant réception des évaluations faites conformément au paragraphe 23(1) de la loi*, TR/2012-46 du 04-07-12, (2012) 146 *Gaz. Can.* II, 1623, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique Dropbox pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse [projet-pilote@gaudet.qc.ca](mailto:projet-pilote@gaudet.qc.ca) pour participer au projet-pilote.